



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC À L'ATTENTION DES CITOYENS DE SAINT-MATHIEU

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu est convoquée par Madame Lise Poissant, mairesse, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, **le 21 décembre 2016 à 19 h 15** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion –Règlement 242-2012-01 amendant le Règlement 242-2012 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin d'interdire certaines annonces lors d'activités de financement politique
4. Avis de motion –Règlement 248-2014-01 amendant le Règlement 248-2014 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé afin d'interdire certaines annonces lors d'activités de financement politique
5. Adoption du règlement 260-2017 pour déterminer le taux de taxation et la taxe d'affaires pour l'exercice financier 2017
6. TARSO – Adoption du budget et de la grille tarifaire 2017
7. Renouvellement contrat de service 2017 – chargée de projets en environnement
8. Renouvellement contrat de service 2017 – traitement de compost
9. Entente relative aux travaux municipaux – lot 2 768 260
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

Donné ce 19 décembre 2016,

Louise Hébert
Directrice générale et secrétaire-trésorière